



PROCÈS-VERBAL
du conseil d'établissement 2025-2026
du centre de formation professionnelle Paul-Gérin-Lajoie

CÉ 25-26-340	PROVINCE DE QUÉBEC CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES TROIS-LACS CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE PAUL-GÉRIN-LAJOIE PROCÈS-VERBAL de la rencontre du conseil d'établissement tenue le mercredi 17 septembre 2025, à 18 h, dans la salle de conférences. ÉTAIENT PRÉSENTS Marie-France Caron, représentante du personnel professionnel Nancy-Ann Dorais, représentante du personnel de soutien Stéphan Guénette, représentant du personnel enseignant Bruno Lalonde, représentant du personnel enseignant MaryAnne Nantel, représentante sociocommunautaire Martin Thauvette, représentant des entreprises et vice-président ÉTAIENT ABSENTS Pierre Berniqué, représentant des entreprises et président Marina Guerrier, représentante des élèves PARTICIPAIT ÉGALEMENT Guy Coutlée, directeur du Multicentre 1. Mot de bienvenue Guy Coutlée souhaite la bienvenue aux membres et les remercie d'être présents à cette première rencontre. M. Coutlée animera la rencontre jusqu'au point 4. 2. Adoption de l'ordre du jour Il est proposé par Stéphan Guénette, secondé par Marie-France Caron et résolu : Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ 3. Présentation des nouveaux membres Il est convenu de faire un tour de table afin que chaque membre se présente. 4. Élection d'un président ou d'une présidente Nancy-Ann Dorais informe les membres que Pierre Berniqué accepte de poursuivre en tant que président du conseil d'établissement. Il est prêt, toutefois, à laisser la présidence si un autre membre souhaite occuper cette fonction. Nancy-Ann Dorais nomme les membres qui peuvent occuper cette fonction. Il est proposé par Nancy-Ann Dorais, secondé par Martin Thauvette et résolu :
---------------------	--

PROCÈS-VERBAL

du conseil d'établissement 2025-2026

du centre de formation professionnelle Paul-Gérin-Lajoie

CÉ 25-26-341	Que Pierre Berniqué soit le président du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2025-2026. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ 5. Élection d'un vice-président ou d'une vice-présidente Nancy-Ann Dorais informe les membres que Martin Thauvette accepte de poursuivre à titre de vice-président. Il est prêt, toutefois, à laisser la vice-présidence si un autre membre souhaite occuper cette fonction. Nancy-Ann Dorais nomme les membres qui peuvent occuper cette fonction. Il est proposé par Bruno Lalonde, secondé par Stéphan Guénette et résolu : Que Martin Thauvette soit le vice-président du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2025-2026.
CÉ 25-26-342	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ 6. Nomination d'un ou d'une secrétaire Guy Coutlée informe les membres que Nancy-Ann Dorais accepte de poursuivre à titre de secrétaire du conseil d'établissement. Les membres sont d'accord à ce qu'elle poursuive. 7. Adoption du procès-verbal du 4 juin 2025 Il est proposé par Nancy-Ann Dorais, secondé par Martin Thauvette et résolu : Que le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 4 juin 2025 soit adopté tel que déposé.
CÉ 25-26-343	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ 8. Suivi au procès-verbal du 4 juin 2025 Aucun suivi. 9. Règles de régie interne Nancy-Ann Dorais présente les règles de régie interne aux membres. Le document sera envoyé par courriel aux membres. Nancy-Ann Dorais demande aux membres s'ils ont des questions. Aucune question. 10. Formulaire de déclaration de conflits d'intérêts Nancy-Ann Dorais présente le formulaire de déclaration de conflits d'intérêts. Les membres doivent remplir le formulaire et le remettre à Mme Dorais.

PROCÈS-VERBAL

du conseil d'établissement 2025-2026

du centre de formation professionnelle Paul-Gérin-Lajoie

CÉ 25-26-344	11. Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement Nancy-Ann Dorais informe les nouveaux membres de la formation obligatoire pour les membres d'un conseil d'établissement. La formation est sous forme de capsules. Mme Dorais va envoyer le lien des capsules aux nouveaux membres. 12. Prévisions budgétaires Guy Coutlée résume la situation actuelle en lien avec les prévisions budgétaires et informe les membres que le budget sera adopté à la prochaine rencontre. 13. Budget de fonctionnement du conseil d'établissement Guy Coutlée informe les membres que le budget de fonctionnement du conseil d'établissement est de 1 000 \$ pour l'année scolaire 2025-2026. M. Coutlée rappelle aux membres que, depuis huit ans, le budget a servi à aider des élèves dans le besoin par la remise de cartes-cadeaux pour de l'épicerie ou de l'essence. Il est proposé par Nancy-Ann Dorais, secondé par Marie-France Caron et résolu : Que le budget de fonctionnement du conseil d'établissement de 1 000 \$ pour l'année scolaire 2025-2026 soit remis aux intervenantes du bureau d'aide à la réussite afin qu'il serve à venir en aide aux élèves dans le besoin (ex. : cartes-cadeaux pour de l'épicerie ou de l'essence). ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ 14. Nouvelles cohortes 2025-2026 Guy Coutlée confirme que tous les groupes visés ont débuté avec le nombre d'élèves maximum. 15. Lettres de remerciements Nancy-Ann Dorais informe les membres qu'une lettre de remerciements sera envoyée à Valérie Belleau et Geoffrey Lopez, représentant des élèves l'an dernier. 16. Calendrier des rencontres 2025-2026 Nancy-Ann Dorais présente le calendrier des rencontres 2025-2026 17. Date de la prochaine rencontre le 19 novembre 2025 Martin Thauvette informe les membres que la prochaine rencontre aura lieu le 19 novembre 2025. 18. Questions diverses Aucune question.
--------------	---



Centre de formation professionnelle
Paul-Gérin-Lajoie

PROCÈS-VERBAL
du conseil d'établissement 2025-2026
du centre de formation professionnelle Paul-Gérin-Lajoie

CÉ 25-26-345	19. Clôture de la séance Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par MaryAnne Nantel, secondé par Bruno Lalonde et résolu : Que la séance soit levée à 18 h 46. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ Martin Thauvette, vice-président d'assemblée Guy Coutlée, directeur du Multicentre
---------------------	---